



Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es

L'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites ne se dément pas. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie ; les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le gouvernement de travailler plus longtemps et baisser les pensions.

La retraite par points, c'est forcément une baisse des pensions car toute la carrière sera prise en compte dans le calcul, contre les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public actuellement. Le gouvernement assume vouloir développer les fonds de pension et assurances privées pour compenser les faibles pensions futures (art. 64), tout en excluant les salaires de plus de 10.000 €/mois de cotisation, soit une perte de 5 milliards !

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant pour le gouvernement. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation des dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

Nous appelons à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale. Nous appelons à interpeller les parlementaires et les représentants du parti présidentiel. À mettre en perspective des actions de mobilisation notamment la semaine d'ouverture des travaux à l'Assemblée Nationale et tout au long des débats parlementaires. Plus que jamais nous exigeons le retrait du projet de loi !

À la veille de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraite. En particulier par l'augmentation générale des salaires, l'égalité salariale entre hommes et femmes. Augmenter le pouvoir d'achat ne peut passer que par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-es.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Les organisations CGT, CNT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, UNEF, UEG, UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre la semaine prochaine : rassemblements, retraites aux flambeaux, dépôts d'outils symboliques des métiers, etc. Il n'y aura pas de trêve.

JEUDI 6 FEVRIER 2020

Manifestation 10h Grenoble Gare SNCF

Assemblée générale interprofessionnelle

15h Bourse du Travail de Grenoble